

P REMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

LE TRAVAIL TEMPORAIRE EN 2000 : ENCORE EN FORTE HAUSSE MALGRÉ UN RALENTISSEMENT EN COURS D'ANNÉE

Le volume de travail temporaire s'établit pour l'année 2000 à 604 000 équivalents-emplois à temps plein. Il a progressé cette année plus fortement qu'en 1999 (+17 % contre +13 %). Cette croissance, présente dans toutes les régions et tous les secteurs d'activité, a été très rapide au premier trimestre puis s'est progressivement ralentie.

Le taux de recours à l'intérim a fortement augmenté dans l'industrie : il dépasse les 11 % dans l'automobile et dans l'industrie des composants électriques et électroniques. En revanche, dans les secteurs tertiaires des transports, du commerce de gros et de la recherche-développement qui font le plus appel à l'intérim, ce taux n'atteint pas 5 % en dépit de la forte progression du travail temporaire dans le tertiaire en 2000 (+23 %).

Les ouvriers représentent toujours 84 % du volume de travail temporaire.

En 2000, 1,8 million de personnes ont effectué au moins une mission d'intérim. En moyenne, ces personnes ont accompli cinq missions d'intérim, les hommes en effectuant un peu plus que les femmes.

La durée moyenne des missions reste proche de deux semaines.

Initialement prévu pour remplacer un salarié temporairement indisponible, l'intérim est devenu un mode de gestion des anticipations et d'ajustement à l'activité des entreprises (1). En cas de reprise de la croissance économique, comme ce fut le cas en 1997, les entreprises font appel à l'intérim pour faire face au surplus d'activité. Ultérieurement, l'intérim peut baisser, soit par la transformation des missions en emplois stables si la croissance de l'activité économique se poursuit, soit par la contraction des missions. Or, durant la période de forte croissance de ces trois dernières années, l'activité intérimaire n'a cessé de s'affirmer en progressant de plus de 8 % en rythme annuel depuis 1998 (graphique 1 et tableau 1). Sur l'ensemble de l'année 2000, le travail temporaire

(1) - Une enquête réalisée en 2000 par BVA pour Manpower montre que les entreprises préfèrent largement l'intérim pour des raisons de facilité de mise en œuvre, de rapidité, de coût et de temps de gestion. L'intérim permettrait aussi d'obtenir clés en mains une main-d'œuvre avec des qualifications pointues recherchées sans avoir à investir dans la formation ([1], voir bibliographie).



enregistre même une croissance plus forte qu'en 1999 : son volume s'établit à 604 000 équivalents-emplois à temps plein contre 515 000 en 1999 (soit +17 %, après +13 %). Dans le même temps, le taux de recours (2) à l'intérim a fortement augmenté : 3,8 % en moyenne en 2000, contre 3,3 % en 1999 et 1,8 % en 1996. Cette hausse de l'activité intérimaire, qui se poursuit en même temps que progresse la conversion de missions en contrats stables (3) [2] résulte sans doute de la conjonction de plusieurs facteurs. En premier lieu, elle peut tenir à l'accélération des créations d'emplois enregistrées au cours des trois dernières années. En second lieu, elle a pu être influencée par les difficultés de recrutement rencontrées par nombre d'entreprises (4) [3] dont certaines ont souhaité élargir leurs modes de recrutement en faisant plus appel à l'intérim. Enfin, dans le cadre de la mise en place de la réduction du temps de travail, les entreprises concernées ont semblé, au moins dans un premier temps, vouloir utiliser la souplesse que procure l'intérim [4] : la forte croissance de l'activité de travail temporaire observée entre le quatrième trimestre 1999 et le deuxième trimestre 2000 correspondrait ainsi au passage à la loi Aubry II. Depuis lors, on assiste à un ralentissement de cette croissance (+26 % au premier trimestre 2000 (5), +12 % au quatrième trimestre) (tableau 2),

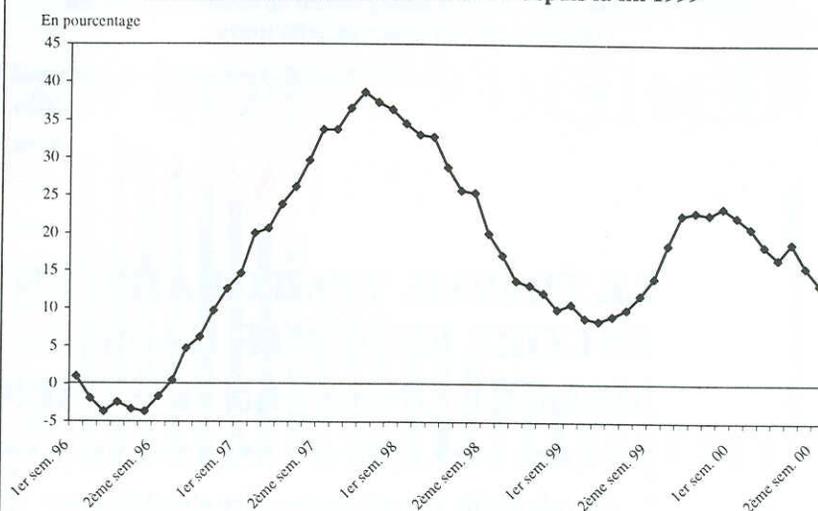
(2) - Le taux de recours se définit, pour un secteur donné, comme le rapport du nombre de postes occupés par des intérimaires au nombre total de postes occupés par des salariés permanents et des intérimaires.

(3) - Conversion que semble confirmer l'augmentation des embauches sur contrat à durée indéterminée.

(4) - Par exemple, en octobre 2000, 58 % des entrepreneurs de travaux publics déclaraient rencontrer des difficultés de recrutement (contre 6 % en avril 1999), la proportion était de 82 % chez les entrepreneurs du bâtiment.

(5) - On se réfère à des taux d'évolution en glissement par rapport au même trimestre ou au même semestre de l'année précédente, les observations n'étant pas désaisonnalisées.

Graphique 1
Évolution (1) du volume de travail semestriel en équivalents-emplois à temps plein de 1996 à 2000 : nouveau ralentissement de l'intérim depuis la fin 1999



(1) - Évolution en glissement annuel par rapport au même semestre de l'année précédente.

Lecture : L'avant dernier point correspond à l'évolution du volume de travail réalisé sur la période des mois de juin 2000 à novembre 2000 par rapport au volume du travail réalisé sur la période des mois de juin 1999 à novembre 1999. Le dernier point correspond à l'évolution du volume de travail réalisé sur la période des mois de juillet 2000 à décembre 2000 par rapport au volume du travail réalisé sur la même période un an auparavant.

Source : MES-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Tableau 1
Évolution du travail intérimaire de 1995 à 2000 :
6,3 millions de contrats conclus en 1995, 14,5 millions en 2000

Période	Contrats conclus dans le semestre	Contrats en cours d'exécution en fin de semestre	Volume de travail en équivalents-emplois à temps plein sur le semestre	Durée moyenne des missions achevées (semaines)
Premier semestre 1995	3 029 173	322 234	271 872	1,94
Premier semestre 1996	3 293 204	342 965	274 521	1,96
Premier semestre 1997	3 934 610	369 625	314 680	1,77
Premier semestre 1998	4 998 029	511 224	423 283	1,83
Premier semestre 1999	6 041 912	604 885	468 081	1,82
Premier semestre 2000 (1)	7 137 202	728 567	572 324	1,80
Évolution (2) 1996/1995 .	8,7	6,4	1,0	0,02
Évolution (2) 1997/1996 .	19,5	7,8	14,6	-0,19
Évolution (2) 1998/1997 .	27,0	38,3	34,5	0,06
Évolution (2) 1999/1998 .	20,9	18,3	10,6	-0,01
Évolution (2) 2000/1999 .	18,1	20,4	22,3	-0,02
Second semestre 1995	3 251 867	211 421	312 142	2,27
Second semestre 1996	3 432 976	203 975	306 924	2,13
Second semestre 1997	4 511 260	323 352	410 415	2,04
Second semestre 1998	5 478 813	346 716	492 510	2,16
Second semestre 1999	6 702 073	430 186	561 768	2,02
Second semestre 2000	7 326 702	499 819	636 345	2,09
Évolution (2) 1996/1995 .	5,6	-3,5	-1,7	-0,14
Évolution (2) 1997/1996 .	31,4	58,5	33,7	-0,09
Évolution (2) 1998/1997 .	21,4	7,2	20,0	0,12
Évolution (2) 1999/1998 .	22,3	24,1	14,1	-0,14
Évolution (2) 2000/1999 .	9,3	16,2	13,3	0,07

(1) - Les données du premier semestre 2000, publiées précédemment, ont fait l'objet de corrections : des missions déclarées avec retard ont été prises en compte par la chaîne de traitement.

(2) - En pourcentage pour les 3 premières colonnes, en semaines pour la dernière.

Source : MES-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

qui se poursuit sur les cinq premiers mois de l'année 2001 (6). D'une part, certaines entreprises où l'activité est encore dynamique ont sans doute transformé des contrats courts en CDI [5] car l'emploi salarié continue de progresser.

D'autre part, le ralentissement de l'activité économique, en ce début d'année, et la dégradation des perspectives des chefs d'entreprise ont pu les conduire dans les secteurs les plus touchés, à réduire leur volant d'intérimaires [6].

L'accroissement du volume de travail temporaire diffère selon les régions. Il n'excède pas +11 % en Champagne-Ardenne et Poitou-Charentes, mais à l'opposé dépasse +30 % en Franche-Comté (tableau 3).

Tableau 2
Évolution du volume de travail intérimaire par grand secteur d'activité :
+ 4 % dans la construction au quatrième trimestre 2000

En pourcentage

Période	Évolution du volume de travail en équivalents-emplois à temps plein				
	Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire	Tous secteurs d'activité
1999/1998					
Premier trimestre	6,4	6,2	17,6	21,1	12,1
Deuxième trimestre	10,6	1,2	20,9	19,7	9,4
Troisième trimestre	25,8	2,6	14,0	17,2	8,8
Quatrième trimestre	36,0	13,7	24,7	29,6	20,2
Ensemble année	19,6	5,7	19,2	21,8	12,5
2000/1999					
Premier trimestre	61,8	22,7	25,2	31,5	25,9
Deuxième trimestre	38,5	18,0	12,1	26,1	19,3
Troisième trimestre	20,1	14,9	2,5	20,9	14,3
Quatrième trimestre	8,0	12,2	4,1	17,1	12,2
Ensemble année	29,5	16,6	9,6	23,3	17,4

Source : MES-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

En 2000, une progression ralentie dans tous les secteurs d'activité

A partir du deuxième trimestre 2000, l'évolution du travail temporaire s'infléchit dans tous les secteurs d'activité. Cet infléchissement est plus régulier dans l'industrie et le tertiaire que dans la construction. La part du tertiaire dans l'intérim augmente légèrement au détriment de la construction, celle de l'industrie reste stable à 52 %.

(6) - Indicateur de l'emploi intérimaire en fin de mois, résultat provisoire du mois de mai 2001, UNEDIC : +1,9 % entre mai 2000 et mai 2001.

Tableau 3
Activité intérimaire selon la région de l'établissement de travail temporaire en 1999 et 2000 :
hausse dans toutes les régions, Franche-Comté en tête

Région	Contrats conclus			Contrats en cours d'exécution en fin de mois (en moyenne)			Volume de travail en équivalents-emplois à temps plein		
	1999 (en milliers)	2000 (en milliers)	Évolution 2000/1999 (en %)	1999 (en milliers)	2000 (en milliers)	Évolution 2000/1999 (en %)	1999 (en milliers)	2000 (en milliers)	Évolution 2000/1999 (en %)
Ile de France	2 488,0	2 831,4	13,8	97,5	118,6	21,7	91,5	110,1	20,4
Champagne-Ardenne	285,6	313,0	9,6	13,6	15,2	11,8	13,1	14,5	10,5
Picardie	460,8	535,2	16,2	19,2	23,0	19,6	18,4	21,3	16,0
Haute-Normandie	586,1	666,9	13,8	23,4	27,7	18,6	22,2	26,3	18,3
Centre	690,0	766,8	11,1	29,6	33,7	14,1	28,0	31,6	13,1
Basse-Normandie	357,9	409,9	14,5	14,2	17,1	20,9	13,4	16,0	19,7
Bourgogne	344,0	401,0	16,6	16,2	19,2	18,7	15,3	17,6	15,7
Nord-Pas-de-Calais	926,4	1 046,1	12,9	38,1	45,3	18,9	36,1	42,1	16,6
Lorraine	472,8	530,3	12,2	22,2	26,1	17,3	21,6	25,0	15,7
Alsace	447,4	495,8	10,8	22,7	25,7	13,0	22,5	25,6	13,8
Franche-Comté	270,7	327,6	21,0	13,5	17,4	29,3	12,8	16,8	31,2
Pays de la Loire	865,0	962,8	11,3	38,4	44,9	16,8	36,9	42,3	14,7
Bretagne	658,1	723,4	9,9	27,9	31,8	14,2	26,4	29,7	12,7
Poitou-Charentes	276,0	310,1	12,4	11,7	13,0	11,5	11,0	12,2	10,9
Aquitaine	515,1	612,3	18,9	20,6	25,4	23,4	19,7	23,9	21,3
Midi-Pyrénées	345,5	405,5	17,4	16,4	19,9	21,6	15,5	18,7	20,5
Limousin	156,0	172,8	10,8	6,9	8,1	17,0	6,3	7,3	15,8
Rhône-Alpes	1 321,4	1 522,4	15,2	60,9	74,5	22,3	57,7	70,0	21,4
Auvergne	227,2	265,2	16,7	9,8	11,4	16,3	9,1	10,5	15,3
Languedoc-Roussillon	273,4	296,5	8,5	10,7	12,4	16,5	10,0	11,4	14,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	688,2	782,2	13,7	25,8	30,0	16,2	24,7	28,1	13,9
Dom-Tom	88,1	86,3	-2,0	2,8	3,2	13,4	2,8	3,1	9,6
France Entière	12 744,0	14 463,9	13,5	541,9	643,6	18,8	514,9	604,3	17,4

Source : MES-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Tableau 4
Travail intérimaire par secteur d'activité en 1999 (1) et 2000 :
taux de recours supérieur à 11 % dans l'automobile et l'industrie des composants
et de 3,8 % dans l'ensemble du secteur privé

Secteur d'activité en nomenclature NAF	Contrats conclus		Contrats en cours d'exécution en fin de mois		Taux de recours moyen (2) (en %)		Volume de travail en équivalents-emplois à temps plein	
	1999	2000	1999 (moyenne)	2000 (moyenne)	1999	2000	1999	2000
Agriculture, sylviculture, pêche	72 415	86 493	2 282	3 018	0,8	1,0	2 250	2 914
Industries agricoles et alimentaires	1 346 987	1 422 494	38 043	40 693	6,7	7,1	36 620	37 947
Industries des biens de consommation	822 888	904 623	35 567	40 381	4,8	5,5	33 604	37 729
Habillement, cuir	45 177	48 482	2 166	2 312	1,4	1,6	2 090	2 193
Édition, imprimerie, reproduction	243 528	252 672	6 119	6 470	2,9	3,0	5 878	6 115
Pharmacie, parfumerie, entretien	230 684	265 553	10 265	11 969	6,9	7,9	9 606	10 990
Industries des équipements du foyer	303 499	337 916	17 017	19 629	7,6	8,7	16 030	18 430
Industrie automobile	360 854	423 271	29 749	35 740	9,5	11,2	28 261	34 778
Industries des biens d'équipement	792 728	917 255	57 938	67 433	6,7	7,7	54 911	63 469
Construct. navale, aéronautique et ferroviaire	67 603	74 309	7 891	7 707	5,8	5,8	7 571	7 421
Équipement mécanique	516 826	574 749	32 966	38 391	7,2	8,2	31 484	36 357
Équipements électriques et électroniques	208 298	268 197	17 081	21 335	6,2	7,7	15 856	19 691
Industries des biens intermédiaires	2 252 749	2 685 170	115 079	141 338	7,3	8,7	108 433	132 017
Industrie des produits minéraux	232 121	269 022	10 237	12 146	5,6	6,7	9 723	11 453
Industrie textile	101 119	114 870	5 442	6 177	4,1	4,8	5 141	5 835
Industrie du bois et papier	328 883	368 167	13 679	15 917	7,5	8,6	12 797	14 674
Chimie, caoutchouc, plastiques	664 499	783 747	33 203	38 128	8,6	9,6	31 485	35 986
Métallurgie et transformation des métaux	674 705	793 957	37 097	44 936	7,5	8,9	34 824	42 153
Ind. des composants électriques et électron.	251 421	355 407	15 422	24 035	7,8	11,1	14 462	21 916
Énergie	59 456	64 892	5 630	6 064	2,5	2,7	5 348	5 649
Production de combustibles et carburants	14 094	15 710	1 078	1 328	2,9	3,7	1 042	1 247
Eau, gaz, électricité	45 362	49 183	4 552	4 735	2,5	2,5	4 306	4 402
Construction	1 820 439	1 873 045	97 485	106 866	7,8	8,2	93 910	102 962
Commerce	1 516 812	1 735 881	50 622	62 591	1,8	2,1	47 180	56 841
Commerce et réparation automobile	110 414	137 376	6 547	9 963	1,6	2,3	6 158	9 419
Commerce de gros	767 754	833 544	29 596	33 754	3,0	3,3	27 799	30 982
Commerce de détail, réparations	638 644	764 961	14 478	18 874	1,0	1,3	13 222	16 439
Transports	1 240 597	1 427 925	35 021	44 309	3,7	4,4	32 896	40 611
Activités financières	107 229	110 146	6 439	7 961	1,1	1,4	6 125	7 419
Activités immobilières	49 314	62 968	2 145	2 826	0,7	0,8	2 028	2 609
Services aux entreprises	1 573 619	1 790 339	52 824	65 232	1,8	2,0	49 859	59 888
Postes et télécommunications	76 510	103 960	4 487	6 482	1,0	1,4	4 123	5 964
Conseil et assistance	511 759	610 999	24 060	29 896	2,1	2,5	22 321	26 892
Services opérationnels	969 969	1 056 423	23 151	27 504	1,7	1,8	22 354	25 784
Recherche et développement	15 381	18 956	1 125	1 350	2,5	3,0	1 061	1 249
Services aux particuliers	439 578	516 062	6 689	8 285	0,6	0,7	6 866	8 262
Hôtels et restaurants	349 434	413 994	4 775	5 851	0,7	0,8	4 928	5 906
Activités récréatives, culturelles et sportives ..	60 506	69 609	1 138	1 415	0,4	0,5	1 175	1 425
Services personnels et domestiques	29 638	32 459	776	1 019	0,4	0,5	762	932
Éducation, santé, action sociale	242 935	389 911	4 586	8 625	0,3	0,6	4 864	9 090
Éducation	59 262	131 857	1 932	4 792	0,8	1,8	1 892	4 839
Santé et action sociale	183 673	258 054	2 654	3 832	0,2	0,3	2 972	4 251
Administration	45 386	53 429	1 805	2 266	0,4	0,5	1 772	2 149
Administration publique	14 318	17 897	704	941	0,3	0,4	677	887
Activités associatives et extra-territoriales	31 069	35 533	1 101	1 326	0,4	0,5	1 094	1 261
Agriculture	72 415	86 493	2 282	3 018	0,8	1,0	2 250	2 914
Industrie	5 635 661	6 417 705	282 006	331 649	6,6	7,6	267 177	311 589
Construction	1 820 439	1 873 045	97 485	106 866	7,8	8,2	93 910	102 962
Tertiaire	5 215 470	6 086 661	160 130	202 094	1,5	1,8	151 588	186 869
Ensemble des secteurs	12 743 985	14 463 904	541 902	643 627	3,3	3,8	514 925	604 335

(1) - Les données de l'année 1999, publiées précédemment [7], ont fait l'objet de corrections : cf. note (1) du tableau 1.

(2) - Pour la définition du taux de recours, cf. note 2 du texte.

Source : MES-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Tableau 5
Travail intérimaire par secteur d'activité aux seconds semestres (1) 1999 et 2000 :
taux de recours supérieur proche des 13 % dans l'industrie des composants

Secteur d'activité en nomenclature NAF	Contrats conclus		Contrats en cours d'exécution en fin de mois		Taux de recours moyen (2) (en %)		Volume de travail en équivalents-emplois à temps plein	
	au 2 ^{ème} semestre 1999	au 2 ^{ème} semestre 2000	au 2 ^{ème} sem. 1999 (moyenne)	au 2 ^{ème} sem. 2000 (moyenne)	au 2 ^{ème} semestre 1999	au 2 ^{ème} semestre 2000	au 2 ^{ème} semestre 1999	au 2 ^{ème} semestre 2000
Agriculture, sylviculture, pêche	37 825	39 962	2 331	2 818	0,8	1,0	2 435	2 791
Industries agricoles et alimentaires	712 071	723 504	41 064	43 409	7,5	7,7	40 695	40 619
Industries des biens de consommation	431 447	454 940	36 777	41 229	5,1	5,8	36 217	39 233
Habillement, cuir	21 687	25 234	1 970	2 339	1,3	1,6	2 012	2 285
Édition, imprimerie, reproduction	131 633	128 196	6 624	6 920	3,1	3,2	6 506	6 411
Pharmacie, parfumerie, entretien	117 892	132 158	10 599	12 221	7,3	8,4	10 365	11 379
Industries des équipements du foyer	160 235	169 352	17 585	19 749	8,2	9,2	17 335	19 158
Industrie automobile	182 978	218 681	29 511	35 733	9,9	11,6	28 455	35 747
Industries des biens d'équipement	421 986	465 975	60 961	69 139	7,2	8,2	59 271	65 967
Construct. navale, aéronautique et ferroviaire ..	32 373	35 970	7 395	7 517	5,7	5,8	7 362	7 384
Équipement mécanique	270 509	289 861	34 212	39 005	7,8	8,8	33 827	37 759
Équipements électriques et électroniques	119 105	140 144	19 355	22 617	7,0	8,3	18 082	20 824
Industries des biens intermédiaires	1 185 590	1 357 765	119 270	144 381	7,9	9,4	116 292	138 038
Industrie des produits minéraux	124 622	133 058	10 939	12 157	6,3	7,0	10 793	11 780
Industrie textile	50 572	54 929	5 290	5 847	4,2	4,8	5 163	5 742
Industrie du bois et papier	173 071	183 845	14 255	16 128	8,1	9,2	13 952	15 228
Chimie, caoutchouc, plastiques	345 304	390 591	33 653	38 095	9,2	10,1	32 993	36 889
Métallurgie et transformation des métaux	352 460	403 284	37 996	45 694	8,0	9,4	36 825	43 835
Ind. des composants électriques et électron.	139 561	192 056	17 138	26 461	8,9	12,7	16 567	24 565
Énergie	31 967	34 058	6 039	6 577	2,7	3,0	5 819	6 078
Production de combustibles et carburants	7 553	7 802	1 155	1 407	3,0	4,0	1 138	1 314
Eau, gaz, électricité	24 414	26 257	4 884	5 170	2,7	2,8	4 681	4 764
Construction	984 650	964 116	104 024	109 586	8,8	8,9	105 185	108 629
Commerce	752 820	837 750	55 224	66 620	2,0	2,3	51 818	60 172
Commerce et réparation automobile	59 026	70 133	7 300	10 931	1,8	2,6	7 008	10 426
Commerce de gros	400 643	414 232	31 943	35 601	3,3	3,6	30 607	32 627
Commerce de détail, réparations	293 151	353 385	15 981	20 088	1,1	1,4	14 204	17 119
Transports	683 643	746 375	39 102	48 826	4,2	5,0	37 565	44 601
Activités financières	50 317	51 027	6 571	8 047	1,2	1,4	6 303	7 338
Activités immobilières	26 187	31 871	2 310	2 951	0,7	0,9	2 205	2 705
Services aux entreprises	823 771	903 493	57 694	69 670	2,0	2,2	55 079	63 545
Postes et télécommunications	44 690	50 205	5 346	7 119	1,1	1,6	4 947	6 519
Conseil et assistance	261 469	305 539	25 829	31 810	2,4	2,8	24 221	28 544
Services opérationnels	510 011	538 096	25 329	29 295	2,0	2,0	24 766	27 146
Recherche et développement	7 601	9 652	1 189	1 446	2,6	3,3	1 146	1 337
Services aux particuliers	224 152	257 744	7 168	8 566	0,6	0,7	7 393	8 546
Hôtels et restaurants	176 549	208 448	5 080	5 905	0,7	0,8	5 270	6 054
Activités récréatives, culturelles et sportives ...	31 811	32 800	1 224	1 506	0,5	0,6	1 258	1 445
Services personnels et domestiques	15 791	16 496	864	1 155	0,5	0,6	865	1 047
Éducation, santé, action sociale	130 048	213 586	4 771	9 511	0,4	0,7	5 250	10 172
Éducation	27 555	73 171	1 758	5 251	0,7	2,1	1 775	5 443
Santé et action sociale	102 493	140 416	3 013	4 260	0,3	0,4	3 474	4 729
Administration	22 619	25 856	1 783	2 301	0,4	0,5	1 787	2 163
Administration publique	7 755	9 188	736	1 002	0,3	0,5	721	934
Activités associatives et extra-territoriales	14 865	16 668	1 047	1 299	0,4	0,5	1 066	1 229
Agriculture	37 825	39 962	2 331	2 818	0,8	1,0	2 435	2 791
Industrie	2 966 041	3 254 923	293 623	340 468	7,1	8,1	286 748	325 682
Construction	984 650	964 116	104 024	109 586	8,8	8,9	105 185	108 629
Tertiaire	2 713 557	3 067 701	174 624	216 492	1,7	2,0	167 400	199 243
Ensemble des secteurs	6 702 073	7 326 702	574 603	669 364	3,6	4,1	561 768	636 345

(1) - La DARES publie les résultats statistiques sur l'intérim chaque semestre. Pour les résultats relatifs au premier semestre 2000, voir Premières Informations, n° 08.1, février 2001.

Les données de l'année 1999, publiées précédemment [7], ont fait l'objet de corrections : cf. note (1) du tableau 1.

(2) - Pour la définition du taux de recours, cf. note 2 du texte.

Source : MES-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Dans l'industrie, entre 1999 et 2000, le volume de travail intérimaire a progressé de 17 % et le taux de recours s'est accru d'un point (tableaux 4 et 5). Toutefois, les évolutions sont contrastées entre les différents secteurs industriels. Il s'accroît de plus de 50 % sur un an dans l'industrie des composants électriques et électroniques, malgré un léger ralentissement au dernier trimestre. Le taux de recours y augmente de plus de trois points entre 1999 et 2000, pour dépasser les 11 %. De même, l'intérim continue à gagner du terrain dans les équipements électriques et électroniques, l'automobile et la « métallurgie et transformation des métaux ». Dans l'automobile, les fluctuations infra annuelles s'expliquent par le caractère saisonnier du marché : l'intérim y progresse plus fortement au troisième trimestre qu'aux deuxième et quatrième trimestres. Sur l'année 2000, le taux de recours y atteint 11,2 %, ce qui est le plus fort taux de tous les secteurs d'activité. À l'inverse, l'habillement-cuir est le secteur industriel qui fait le moins appel à l'intérim, malgré un frémissement à partir du troisième trimestre 2000, après ceux de l'eau-gaz-électricité et de l'édition, imprimerie, reproduction.

Dans la construction, la progression de l'intérim a fortement ralenti en 2000 n'atteignant en moyenne qu'à peine 10 %. Le taux de recours à l'intérim est quant à lui passé de 7.8 % en 1999 à 8,2 % en 2000, soit un niveau un peu inférieur à celui des secteurs industriels les plus utilisateurs. Porté par une activité très forte, notamment grâce à l'achèvement des chantiers « Périssol », à l'effet de la baisse de la TVA sur les travaux d'entretien ainsi qu'aux conséquences des intempéries de la tempête de décembre 1999, ce secteur a créé de nombreux emplois depuis la fin de 1999 : des missions d'intérim utilisées comme période d'essai ou de pré-recrutement se seraient transformées en contrats

plus longs. Dans le détail, c'est toujours le second-œuvre qui utilise le plus l'intérim (46 % des emplois intérimaires).

Dans le tertiaire, la croissance fléchit aussi à partir du deuxième trimestre 2000. Sur l'année, le volume de travail intérimaire augmente toutefois de 23 %. Mais ce secteur continue à faire beaucoup moins appel à l'intérim que les autres secteurs (taux de recours inférieur à 2 % en moyenne). En son sein, le commerce et réparation automobile ainsi que les postes et télécommunications enregistrent une forte croissance. Le volume de travail intérimaire progresse également dans l'éducation, la santé et l'action sociale, tout en restant à un niveau modéré. Toutefois, les transports, le commerce de gros et la recherche-développement restent les secteurs tertiaires qui font le plus appel à l'intérim, avec des taux de recours compris entre 3 et 5 %.

Le secteur « agriculture, sylviculture, pêche » reste à un niveau faible avec 2 900 intérimaires en équivalents-emplois à temps plein, malgré une hausse de 30 %.

La part des ouvriers dans le volume de travail intérimaire est restée stable à 84 % entre 1999 et 2000. Mais en un an, l'importance relative des missions correspondant à des postes qualifiés a diminué d'un point (37 %) au profit des missions sur des postes non qualifiés (47 %). Le volume de travail réalisé par les ouvriers a crû dans tous les secteurs, en particulier dans le tertiaire (tableau 6). La progression des professions intermédiaires et des employés est également vive (respectivement +18 % et +19 %). De même pour les fonctions de cadres, même si le ralentissement est net par rapport à l'évolution 1999/1998 et si leur part dans le volume de travail intérimaire reste très faible (1,3 %) [7].

Tableau 6
Volume de travail intérimaire par qualification
et grand secteur d'activité en 1999 et 2000 :
relativement moins de missions d'ouvriers qualifiés
au profit des missions d'ouvriers non qualifiés

Qualification	Secteur d'activité	Année 1999	Année 2000	Évolution 2000/1999 (en %)
		(en équivalents-emplois à temps plein)		
Cadres	Ensemble	6 636	7 903	19,1
	dont : Industrie	2 801	3 243	15,8
	Construction	558	550	-1,4
	Tertiaire	3 268	4 586	40,3
Professions intermédiaires	Ensemble	31 942	37 698	18,0
	dont : Industrie	14 379	15 906	10,6
	Construction	2 964	3 272	10,4
	Tertiaire	14 547	18 013	23,8
Employés	Ensemble	42 323	50 479	19,3
	dont : Industrie	12 720	13 947	9,6
	Construction	1 426	1 688	18,4
	Tertiaire	28 107	34 746	23,6
Ouvriers qualifiés	Ensemble	196 924	224 197	13,8
	dont : Industrie	78 465	89 209	13,7
	Construction	70 151	76 488	9,0
	Tertiaire	47 487	57 519	21,1
Ouvriers non qualifiés	Ensemble	237 100	284 058	19,8
	dont : Industrie	158 812	189 283	19,2
	Construction	18 811	21 001	11,6
	Tertiaire	58 179	72 005	23,8
Ensemble	Ensemble	514 925	604 335	17,4
	dont : Industrie	267 177	311 589	16,6
	Construction	93 910	102 962	9,6
	Tertiaire	151 588	186 869	23,3

Source : MES-DARES, exploitation des fichiers UNEDIC des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

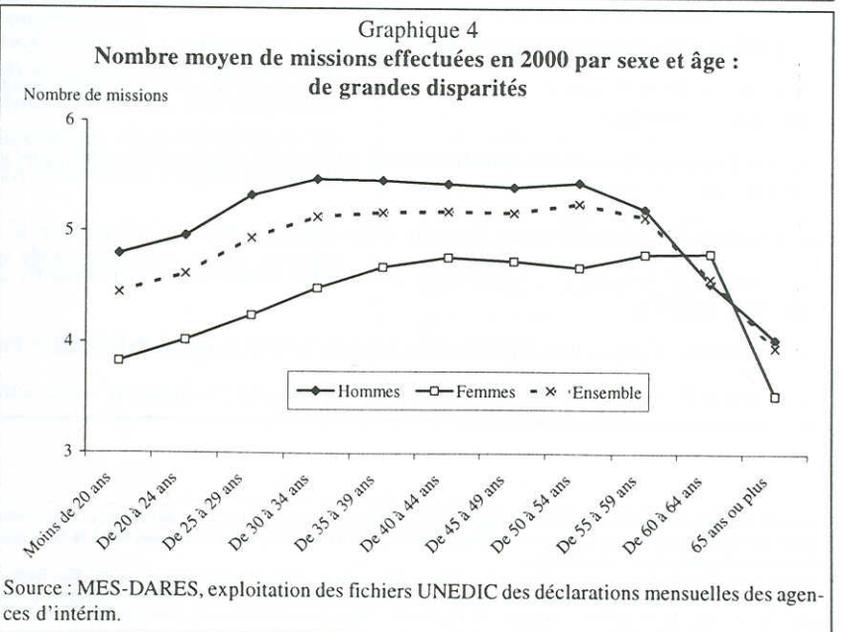
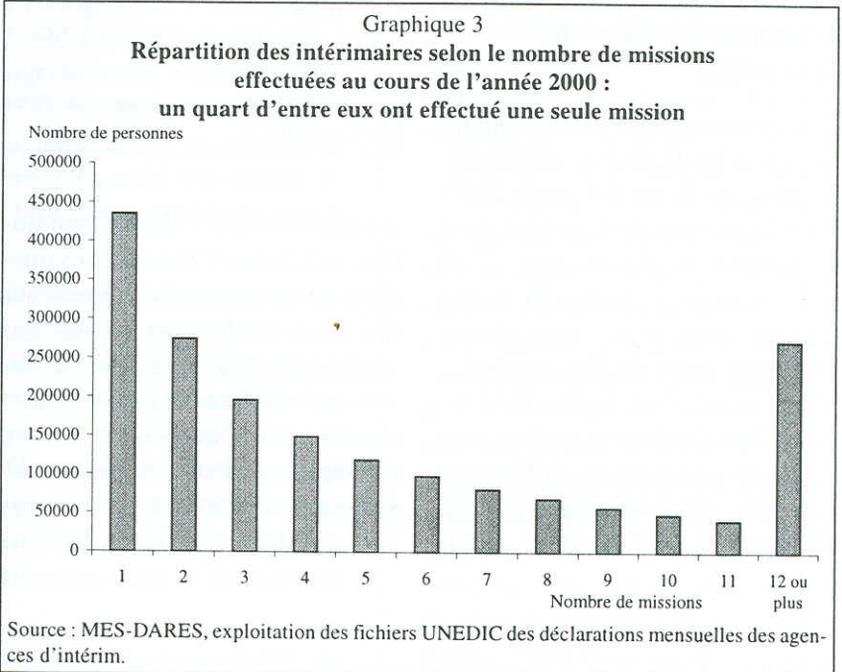
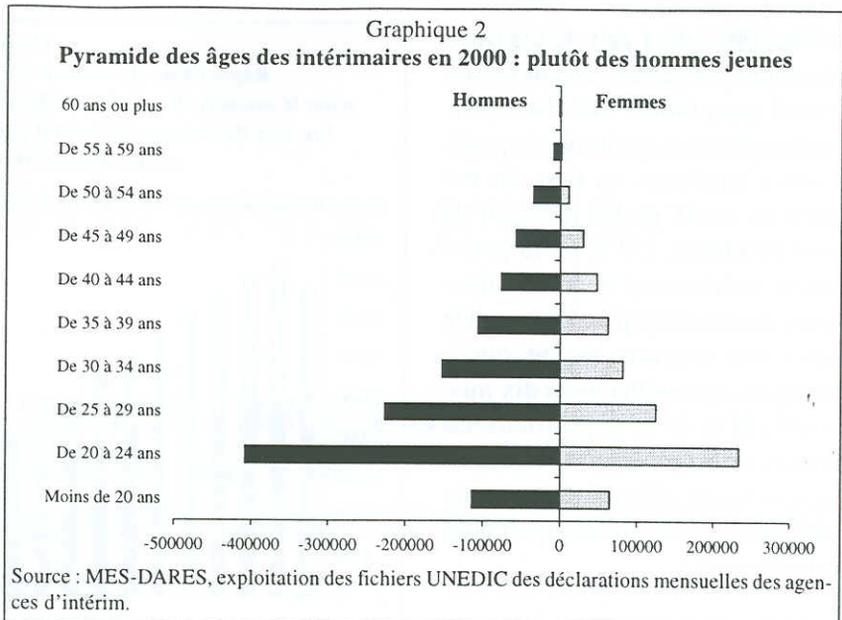
Plus de 1,8 million d'intérimaires en 2000

Au cours de l'année 2000, au moins 1 846 000 personnes (7) ont effectué une mission d'intérim ou plus, dont 1 188 000 hommes et 658 000 femmes (graphique 2). Employée principalement par l'industrie et la construction sur des postes d'ouvriers, c'est une population très jeune : 44 % des intérimaires ont moins de 25 ans, 32 % sont âgés de 25 à 34 ans et 8 % seulement ont plus de 45 ans. Comme en 1999, leur âge moyen est de 29 ans.

Chaque intérimaire a effectué en moyenne cinq missions en 2000, soit une mission de moins qu'en 1999. Le nombre de missions effectuées varie fortement selon les personnes : un quart des intérimaires ont effectué une seule mission, alors que, à l'opposé, un cinquième en ont effectué plus de dix (graphique 3). Ces disparités apparaissent en fonction du sexe et de l'âge ; ce qui est sans doute lié aux secteurs dans lesquels travaillent les intérimaires : le nombre moyen de missions effectuées est de 5,2 pour les hommes contre 4,3 pour les femmes et il est moins élevé pour les plus jeunes que pour leurs aînés (graphique 4).

La répartition du volume de travail en équivalents-emplois à temps plein entre les intérimaires, en fonction du nombre de missions qu'ils effectuent, ne s'est pas modifiée entre 1999 et 2000. Une per-

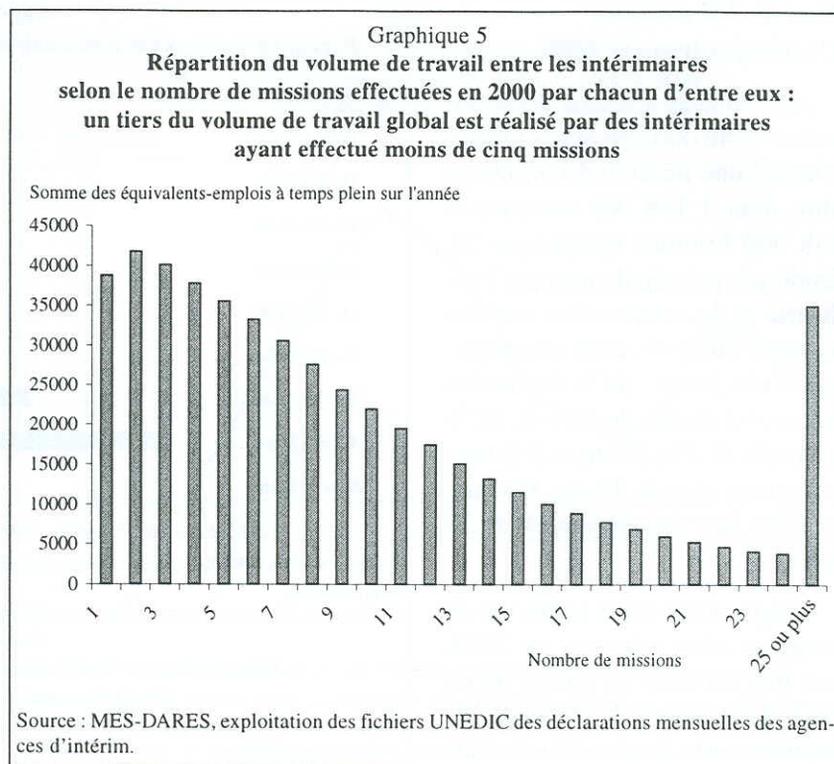
(7) - L'effectif mentionné ici minore l'effectif réel. En effet, environ 400 000 missions n'ont pu être attribuées à une personne. Cela ne signifie pas qu'il faut ajouter 400 000 intérimaires aux 1 846 000 dénombrés : d'abord parce que, si on leur imputait le nombre moyen de missions dans l'année, ils ne seraient que 67 000 ; ensuite parce qu'une bonne part des personnes concernées sont déjà comptabilisées dans l'effectif de 1 846 000 ; enfin parce qu'une partie de ce dernier effectif correspond à des personnes présentes dans le fichier des missions sous deux ou même plus de deux identifiants : une erreur de recopie ou de saisie de l'identifiant suffit à générer des individus fictifs supplémentaires.



sonne, effectuant peu de contrats, représente en général un volume de travail assez faible. Mais les intérimaires réalisant moins de cinq missions s'attribuent un tiers du volume de travail global parce qu'ils sont nombreux (57 % de la population intérimaire) et qu'ils effectuent des missions plus longues. Un autre tiers concerne les intérimaires ayant accompli cinq à dix missions (26 % de la population). Le dernier tiers correspond aux intérimaires ayant effectué plus de dix missions (17 % de la population) (graphique 5).

La durée des missions se stabilise

La durée moyenne des missions (8) reste proche de deux semaines (tableau 1). Au cours de l'année 2000, c'est la construction qui a proposé les missions les plus longues : 23 % des missions y durent au moins quatre semaines, leur durée moyenne étant de 3,6 semaines. Cette durée s'est légèrement réduite dans l'industrie, tout en continuant à présenter des différences accusées : 1,9 semaine dans l'agro-alimentaire, 4,5 dans les biens



d'équipement, 4,7 dans l'automobile, et 5,3 dans l'énergie. Les missions du tertiaire se concentrent sur des durées inférieures à une semaine : 34 % d'entre-elles ne durent qu'une journée et 72 % une semaine ou moins. Dans les deux principaux secteurs tertiaires utilisateurs, le commerce et les transports, la durée moyenne des mis-

sions est de 2,6 et 1,9 semaines. Elle est de 1,5 semaine dans les services aux particuliers.

Colette JOURDAIN
(DARES)

(8) - La durée moyenne est calculée sur les missions qui se sont achevées au cours de l'année.

Bibliographie

- [1] - Coutrot. T. : « Les facteurs de recours aux contrats temporaires », *Premières Synthèses*, n° 25.3, juin 2000, MES-DARES.
- [2] - Le Roux. M. et Brunet F. : « Les mouvements de main-d'œuvre au premier semestre 2000 », *Premières Informations*, n° 13.1, mars 2001, MES-DARES.
- [3] - Voir l'enquête trimestrielle dans les travaux publics et l'enquête mensuelle dans le bâtiment de l'INSEE, *Informations rapides*, n° 116 et 181.
- [4] - Passeron. V. : « Les 35 heures, l'emploi et les salaires », *Premières Synthèses*, n° 50.2, décembre 2000, MES-DARES.
- [5] - Cancé R. et Jourdain C. : « Évolution de l'emploi salarié au premier trimestre 2001 », *Premières Informations*, n° 25.3, juin 2001, MES-DARES.
- [6] - Voir INSEE Conjoncture, *Informations Rapides*, n° 145, Comptes Nationaux - Premier trimestre 2001.
- [7] - Jourdain C. « Le travail temporaire en 1999 », *Premières Synthèses*, n° 43.2, octobre 2000, MES-DARES.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi et de la solidarité, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 20 bis, rue d'Estrées 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01.44.38.23.11 ou 23.14. Télécopie 01.44.38.24.43. www.travail.gouv.fr (Rubrique Emploi puis Études et Statistiques)
 Directeur de la publication : Annie Fouquet.
 Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Myriam Garric, Daniel Lepesant, Guy Barbut. Conception graphique : Ministère de l'emploi et de la solidarité.
 Flashage : AMC, Paris. Impression : Ecoprint, Pontcarré et JCDM-BUDY, Paris. Reprographie : DARES. Abonnements : La Documentation Française, 124 rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - <http://www.ladocfrancaise.gouv.fr> PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 721,55 Francs / 110 Euros. Publicité : Ministère de l'emploi et de la solidarité. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.